

Burundi : RSF demande la levée immédiate du black-out imposé aux médias

Reporters sans frontières, 22 septembre 2011
 Alerte - BURUNDI
 Reporters sans frontières a écrit aux autorités burundaises pour demander la levée du black-out médiatique sur le massacre de Gatumba. Choquée par la décision des autorités burundaises de suspendre pour un mois les émissions en direct à caractère politique et d'interdire aux médias de couvrir les enquêtes en cours sur le massacre de Gatumba, Reporters sans frontières a écrit, le 22 septembre 2011, au président de la République, Pierre Nkurunziza, et à la ministre des Télécommunications, de l'Information, de la Communication, et des Relations avec le Parlement, Concilie Nibigira. L'organisation leur demande de lever immédiatement le black-out imposé aux médias. Voici le texte de la lettre :

Monsieur Pierre Nkurunziza, Président de la République
 Madame Concilie Nibigira, Ministre des Télécommunications, de l'Information, de la Communication et des relations avec le Parlement
 Bujumbura - Burundi
 Paris, le 22 septembre 2011
 Monsieur le Président, Madame la Ministre, Reporters sans frontières, organisation internationale de défense de la liberté de la presse, est choquée par l'interdiction que vous venez d'imposer aux médias burundais, le 21 septembre 2011, de "publier, commenter ou faire des analyses en rapport avec les enquêtes en cours sur le carnage de Gatumba." Sous prétexte de "garantir la paix et la sécurité" et d'assurer "le bon aboutissement des investigations", vous avez étendu cette mesure à tous les dossiers en cours d'instruction et de surcroît suspendu les émissions à caractère politique "durant le mois que vont durer les enquêtes sur le massacre de Gatumba." Ces mesures ont été prises à la suite de recommandations émises par le Conseil national de sécurité, accusant les médias de vouloir "profiter de cette situation pour semer la confusion, diviser la population et l'inciter à la confusion". Monsieur le Président, madame la Ministre, si l'on peut comprendre que les autorités soient vigilantes vis-à-vis du traitement par les médias de certaines questions sensibles, un black-out total sur le principal sujet d'actualité agitant le pays est toujours excessif. En juillet dernier, en Guinée, le Conseil national de la communication avait interdit à la presse de couvrir l'attentat contre la résidence du chef de l'Etat, Alpha Condé. Cette mesure avait suscité un tollé en Guinée comme à l'étranger. Les médias avaient refusé de s'y plier et la décision avait rapidement été levée. Vous suivez aujourd'hui une direction comparable à celle de l'organe de régulation des médias guinéen, puisque votre décision revient à instaurer une forme de censure préalable sur les médias. Si vous maintenez votre décision, les médias seront empêchés de couvrir toutes les investigations en cours devant la police et le parquet, y compris les affaires de corruption ou les exécutions extrajudiciaires dont se rendent coupables certains individus proches du parti au pouvoir. Plusieurs radios ont décidé aujourd'hui de travailler ensemble afin de continuer à évoquer les questions de sécurité dans le pays. Nous leur apportons tout notre soutien. Nous sommes conscients que le drame survenu à Gatumba suscite un traumatisme et des tensions au sein du peuple burundais, mais la sauvegarde de la paix ne passe jamais par le musellement de la liberté d'expression. Au contraire, il vous appartient de favoriser le dialogue social et de garantir à la société burundaise le droit à l'information. C'est pourquoi nous vous demandons de revenir sans délai sur votre décision. Je vous remercie par avance pour l'attention que vous portez à notre requête, et je vous prie d'agréer, monsieur le Président, madame la Ministre, l'expression de ma très haute considération.
 Jean-François Julliard
 Secrétaire général